

**Arrêté du 6 décembre 1978 portant exécution
de l'Accord conclu entre les services de la pêche de
Suisse et de France concernant la pêche dans les eaux
limitrophes du Doubs**

Cet arrêté et cet accord ne sont pas publiés dans le Recueil systématique du droit jurassien. Ils ne paraîtront que dans le Recueil officiel.